1

## BIO-ÉCONOMIE DU BOIS ET « CARBONE VERT »

## par Claude Roy<sup>1</sup>

La bio-économie, c'est la transformation des produits de la photosynthèse végétale en aliments, matériaux, bases chimiques, fertilisants organiques et bio-énergies. Elle a fondé 5000 ans de civilisation humaine. Elle compte aujourd'hui pour plus de 5% dans notre économie nationale, et se trouve particulièrement mise à l'ordre du jour dans le débat climatique. Parmi les défis du siècle en effet, la menace planétaire du changement climatique s'impose comme la plus critique alors que nous ne disposons que de trois voies pour prévenir le danger et pour agir : La sobriété, l'économie du renouvelable et la séquestration du carbone. Or, on s'aperçoit que les valorisations de la biomasse « répondent » positivement, massivement et « sans regrets » dans chacune de ces trois voies obligatoires précédentes. La bio-économie, avec les hommes qui la pratiquent, est donc une véritable force de frappe et un amortisseur considérable contre le changement climatique.

Bien entendu, les filières de la biomasse sont complexes et délicates à comprendre et à « gouverner », car elles sont diversifiées et interdépendantes. Six types de bio-ressources sont valorisées d'un côté (les bio-déchets, les sous produits cellulosiques, le bois, les cultures agricoles, les productions cellulosiques dédiées, la biomasse aquatique), pour alimenter en aval neuf grands types de filières et de marchés (l'alimentation, les fertilisants organiques, les matériaux, les neo-biomatériaux plastiques et composites, la chimie, les carburants, la chaleur, les gaz et l'électricité). Et les « valorisations matière » de la biomasse s'imposent à nous, prioritairement, car elles procurent un double bénéfice d'intérêt public: elles stockent d'abord du carbone (à raison de une tonne de CO<sub>2</sub> par tonne de biomasse), et elles constituent ensuite, en fin de vie, un réservoir ultime d'énergie renouvelable récupérable (à raison de 0,25 tonne équivalent pétrole par tonne de biomasse).

Pour ce qui concerne la France, des « feuilles de route » énergétiques et climatiques ont été tracées, avec ambition, en mettant en jeu tout particulièrement les valorisations de la biomasse. Selon ces feuilles de route, il faudrait doubler cette contribution d'ici 2030 et la quadrupler d'ici 2050 (*objectif du « Facteur 4 »*). Et ces objectifs devraient reposer pour les deux tiers sur le bois et les ressources forestières à mobiliser, contre 30% provenant de l'agriculture et 10% des déchets organiques. Ceci explique qu'à côté de la filière bois et du secteur agro-alimentaire classique, de nouvelles filières innovantes de la biomasse aient émergé en France depuis vingt ans. Elles représentent déjà, dans notre pays, 1 500 entreprises environ, 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 70 000 emplois. La France se place ainsi parmi les cinq grands pays « bio-économiques » au Monde, avec les USA, le Brésil, la Chine et l'Allemagne.

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> CGAAER / Club des Bio-économistes http://leclubdesbioeconomistes.com